

MOOC – Les clés de la ville

Thématique 3 - Capsule no. 2

### Le budget participatif

La création d'un outil facilitant l'engagement et la participation des citoyens à l'établissement des priorités budgétaires de leur ville, de leur commun, constitue une innovation sociale importante en matière de démocratie et de développement local. C'est en 1989, à Porto Alegre, au Brésil, qu'est né le budget participatif.

L'intention des autorités municipales et des groupes citoyens mobilisés autour du Parti des travailleurs était de rapprocher les citoyens les plus défavorisés de la discussion publique, de leur offrir un espace de participation. C'est le souci d'une plus grande justice sociale qui est à l'origine de ce qui remportera rapidement l'adhésion des groupes concernés. Portée par la mouvance altermondialiste, l'initiative du budget participatif va connaître un fulgurant succès de diffusion.

En quelques années à peine, elle sera reprise par de nombreuses villes et sur tous les continents. On en dénombre actuellement quelques milliers. Les premiers essais en France remontent au début des années 2000. C'est en Afrique que la mesure a suscité un vif intérêt, en particulier au Cameroun et au Sénégal et c'est à Madagascar que l'on compte le plus grand nombre d'initiatives actives. Ce succès de diffusion fait bien la preuve qu'une telle initiative répond à des attentes profondes, bien en phase avec les réalités urbaines contemporaines.

Au fur et à mesure de son adoption dans des contextes aussi divers que contrastés, le modèle initial connaîtra de multiples modifications. Les préoccupations de justice sociale ont été élargies ou remplacées, dans d'autres cas des objectifs environnementaux sont placés en priorité, ailleurs, ce sont des soucis de financement de services ou d'infrastructures qui sont placés au fondement de l'exercice.

De façon générale, ce sont les enjeux de proximité qui sont privilégiés. Les initiatives démarrent le plus souvent dans des quartiers ou des districts pour élargir, le cas échéant, le périmètre à celui de la ville entière. Un peu partout, néanmoins, un même cheminement les caractérise. Les autorités municipales responsables proposent des règles, déterminent quel pourcentage du budget global sera soumis à l'élaboration collective, et s'assurent de la réalisation en mobilisant les services municipaux qui ont été également mis à contribution pour prendre en charge les études techniques.

L'adoption d'une pratique de budget participatif a des effets très importants sur la dynamique locale d'un quartier, d'un district et, ultimement, sur la culture politique

municipale. Bien conduit, l'exercice de préparation du budget contribue largement au rehaussement des compétences civiques des citoyens. Le processus leur fournit certes une meilleure connaissance des finances publiques, mais, surtout, elle élargit la gamme des moyens avec lesquels ils peuvent réagir au cadrage des priorités auxquelles les élus souhaitent les associer.

En retour, ce même enrichissement des compétences exerce de puissants moyens d'émulation qui incitent les élus municipaux à s'investir davantage dans le dialogue social. Les débats publics que suscitent la préparation et l'adoption d'un budget participatif ont souvent pour effet de concentrer l'attention sur la vision de la ville qui s'y incarne, sur les choix qui sous-tendent l'allocation des ressources. Une meilleure connaissance des contraintes qui les justifient, un engagement plus explicite à l'égard des valeurs que le milieu entend faire servir par les moyens fiscaux qu'il rassemble influencent à leur tour les moyens et procédures d'évaluation des résultats et de reddition de compte.

D'exercice souvent perçu comme trop technique et austère, la préparation du budget peut devenir un moment fort du dialogue social par lequel une collectivité municipale se donne des horizons mobilisateurs.